

« La prévention du phénomène des « mules » en Guyane »

Projet porté par l'association AKATI'J

Évalué par l'Agence PHARE

Ref : APDOM5 – 11 - Guyane

Le projet

Dès 2015, face à l'augmentation des interpellations de mineurs pour des faits de transport de stupéfiants, la direction territoriale de la PJJ sollicite les services d'addictologie de l'association AKATI'J afin de réfléchir à des moyens d'action communs pour lutter contre le phénomène de « mules ».

Les chiffres relatifs aux passeurs interpellés en Guyane ou en provenance de Guyane révèlent une intensification du trafic de cocaïne : 608 passeurs interpellés en 2017, 1349 en 2018

L'association AKATI'J se porte candidate auprès du FEJ pour expérimenter un dispositif. Elle entend mieux connaître et comprendre la situation et développer auprès des jeunes des actions de prévention adaptées.

L'association recueille les données auprès des différents acteurs sur le profil des « mules », le mode opératoire, les contextes socioculturels et environnementaux. Elle sollicite notamment les professionnels de la justice, de la police, du champ sanitaire et social, de l'Éducation nationale, les usagers du Centre de Soins, d'Accompagnement et de Prévention en Addictologie.

Elle met en place un programme de prévention auprès des classes de 3e, 2e et des sections professionnelles. Elle teste des outils de sensibilisation basés sur l'élaboration de scénarii construits par les élèves (jeux de rôles), et sur des échanges entre pairs et avec des intervenants (quizz).

L'agence PHARE mène une étude sur le phénomène lui-même et une évaluation des actions de prévention développées par l'association.

Le public :

733 jeunes scolarisés dans les établissements de SAINT LAURENT du MARONI et APATOU à partir de la 3e, relevant principalement de l'enseignement professionnel.

Les partenaires : Gendarmerie (Brigade de prévention de la délinquance juvénile), Centre interministériel de formation antidrogue (CIFAD), Protection judiciaire de la jeunesse (PJJ), Éducation nationale, Douanes du Ministère de l'intérieur, service pénitentiaire d'insertion et de probation, Préfecture, Direction de la jeunesse, Mairie de Saint Laurent, et associations.

Coût du projet : 158 300 euros
Coût moyen/jeune : 215 euros

La méthode d'évaluation utilisée:

Observations de terrain, entretiens semi-directifs individuels et collectifs.
190 personnes enquêtées au total dont 102 jeunes dans le cadre de 13 focus groups.

LES RÉSULTATS ET ENSEIGNEMENTS

Sur le phénomène des « mules », les évaluateurs montrent :

- ✓ **La prédominance des explications individuelles et psychologiques pour expliquer le phénomène des « mules » portées par des acteurs des instances publiques et politiques.**
« Le phénomène ne constituerait pas un « fait social », mais un fait individuel pensé au regard du tempérament, du caractère ou encore de l'histoire des individus. **Or, ce registre d'explication occulte le contexte social et économique** de la Guyane en général et de l'ouest Guyanais en particulier qui, par sa pauvreté, ses faibles perspectives scolaires et professionnelles, ses conditions de vie délétères pour les populations précaires, contraint les trajectoires sociales et est vecteur d'engagement dans le trafic de cocaïne ».
- ✓ **L'absence d'études et de données précises sur le phénomène.**
- ✓ **La vision caricaturale des recruteurs, des trafiquants et des mules, un discours éloigné des expériences vécues** ciblé sur la surestimation du risque sanitaire, la non considération de la récidive et de l'entrée précoce dans le trafic, la non prise en compte d'une propagande « pro-mules ».
- ✓ **Des actions de prévention qui peinent à toucher les jeunes** (distance, langage utilisé, difficulté à traiter des croyances bushinenguées).
- ✓ **L'absence de politique structurée de prévention et de protection et des politiques de répression concentrées sur leur visibilité, la facilitation des procédures, et la réponse à l'urgence.**
- ✓ En l'absence de politiques coordonnées, **la mise en place par les acteurs de terrain d'actions de prévention circonscrites dans le temps et l'espace.**

Sur les actions pédagogiques de prévention développées dans le cadre de l'expérimentation, l'étude montre que :

- ✓ **L'usage de scénarii construits par les élèves, d'échanges entre pairs, avec des intervenants, facilitent la sensibilisation et permet de s'adapter aux réalités changeantes de terrain notamment face aux évolutions rapides du trafic de stupéfiants.**

LES SUITES

Ces données inédites et les enseignements de l'étude ont été diffusés, repris dans la presse, et par le Sénat dans le cadre du Rapport d'information n° 707 (2019-2020) de M. Antoine KARAM, « Mettre fin au trafic de cocaïne en Guyane : l'urgence d'une réponse plus ambitieuse » déposé le 15 septembre 2020.

Sur le terrain les acteurs aujourd'hui se mobilisent sur la problématique des trafics, de nouvelles démarches de prévention et de communication auprès des jeunes sont mises en place, des campagnes de vidéos et d'affiches réalisées par les élèves se développent dans les établissements d'enseignement.

POUR ALLER PLUS LOIN

Publications sur l'expérimentation

- [Le défi de la prévention du phénomène des mules en Guyane](#)

Auteurs : Manon REGUER-PETIT, Martin AUDRAN, François CATHELINÉAU (PHARE)
Aude KERIVEL (INJEP)

- [La prévention du phénomène des mules en Guyane](#)

Auteurs : Manon REGUER-PETIT, Martin AUDRAN, François CATHELINÉAU (PHARE)

- [La prévention du phénomène des mules en Guyane](#)

Auteurs : Manon REGUER-PETIT, Martin AUDRAN, François CATHELINÉAU (PHARE)

Publication sur le sujet

- [Mettre fin au trafic de cocaïne en Guyane : l'urgence d'une réponse plus ambitieuse](#)

Auteur : Antoine KARAM (SENAT)

L'INJEP ET LE FONDS D'EXPERIMENTATION POUR LA JEUNESSE (FEJ)

Le Fonds d'Expérimentation pour la Jeunesse (FEJ) destiné à favoriser la réussite scolaire des élèves et améliorer l'insertion sociale et professionnelle des jeunes. Le FEJ impulse et soutient des initiatives innovantes sur différents territoires, selon des modalités variées et rigoureusement évaluées.

En savoir plus sur [**www.injep.fr**](http://www.injep.fr)
